

Jacques Barrot

Commissaire européen responsable de la politique régionale

Compétitivité et territoires : les clés d'une stratégie industrielle réussie en Europe

Check Against Delivery
Seul le texte prononcé fait foi
Es gilt das gesprochene Wort

Discours de clôture au « World Investment Conference »

La Baule, le 28 mai 2004

Introduction

Je saisis l'opportunité de la présence nombreuse parmi vous d'entrepreneurs et d'industriels pour vous faire part de certaines préoccupations et convictions fortes de la Commission (que je représente aujourd'hui avec Peter Balazs).

Une question nous préoccupe et vous touche particulièrement, c'est celle de notre compétitivité européenne. C'est depuis Lisbonne un des axes prioritaires de l'action de l'Union. Mais, c'est une priorité qui demande encore à être concrétisée.

Notre diagnostic est clair. Pour tenir le pari de la croissance durable, nous devons redynamiser le tissu productif européen. Et j'entends par là l'industrie et les services qui lui sont liés, et réciproquement.

L'Union dispose pour ce faire d'une multitude de remèdes. Deux sont particulièrement efficaces et complémentaires : une politique industrielle raisonnée et une action régionale ciblée et décentralisée. Nous avons besoin de la conjugaison des deux. Notre compétitivité globale ne sera clairement envisageable que si nos territoires sont attractifs et nos industries dynamiques. C'est la base minimale sur laquelle nous devons concentrer nos efforts. C'est en tous cas le message que je souhaite vous transmettre aujourd'hui..

La priorité : pas de développement durable en Europe sans une compétitivité confortée de nos industries

Comme l'a dit mon ami Erkki Liikanen, l'industrie et la politique industrielle sont de retour sur l'agenda politique de l'Union européenne.

Après quelques années d'égarement, pendant lesquelles il était devenu impensable d'accorder de l'importance à l'industrie, l'Europe retrouve un peu de sagesse et de pragmatisme aussi. En effet, comment créer des emplois, améliorer notre productivité et encourager l'innovation, sans une base industrielle solide pour notre économie européenne ?

La compétitivité est la clé du développement durable européen et la condition d'un modèle européen social et environnemental avancé. Rien ne se fera en Europe sans une compétitivité industrielle retrouvée, et la Commission européenne en a bien conscience.

Un diagnostic préoccupant qui manifeste les défis que doit affronter l'Union.

L'Union se trouve aujourd'hui à une période charnière de sa construction. Après avoir élaboré le marché unique, créé l'euro et entamé sa réunification historique, elle est aujourd'hui face au rendez-vous de la croissance et de l'innovation.

Le diagnostic est clair. Que nous disent les faits ?

- D'abord, que le tissu industriel européen demeure l'un des plus denses et des plus solides au monde. Il compte 32 millions de salariés, soit un emploi sur cinq, essentiellement dans les PME, et engendre plus de 20% de la valeur ajoutée produite en Europe. La communication que la Commission a publiée récemment sur la politique industrielle dans l'Union élargie montre qu'il n'y a d'ailleurs aucune raison de conclure aujourd'hui à un processus de désindustrialisation massive en Europe. Les délocalisations, si visibles et si sensibles, qui nous touchent, affectent seulement 5% des IDE (investissement directs à l'étranger) européens, mais touchent malheureusement nos salariés les moins qualifiés.

- Deuxième constat du diagnostic :
- Certes, il n'y a pas de désindustrialisation, mais notre tissu industriel doit absolument s'adapter s'il veut tenir le coup face aux changements structurels que provoquent la mondialisation, la prépondérance croissante des services dans nos économies et l'élargissement.
- Troisième constat, très préoccupant. Notre productivité s'effrite. Nos investissements de recherche, notamment privée, sont inférieurs de plus de un point à ceux de nos concurrents américains ou japonais. Nos économies ne parviennent pas à répondre à une demande croissante de travail qualifié. Et la population de notre continent vieillit.
- Dernier constat : L'Union doit transformer le défi de l'élargissement en une opportunité pour ses industries. Nous devons tirer parti du pouvoir d'achat des nouveaux entrants, tendre à l'harmonisation souple et progressive de leur cadre réglementaire et faire de l'Union un laboratoire d'une mondialisation régulée.

Il est donc grand temps de réagir.

Consciente de ses responsabilités, l'Union agit pour la compétitivité en associant les territoires à son ambition industrielle.

Face au diagnostic que je viens de brosser, l'Union a donc décidé de réagir, mais avec pragmatisme. Notre but n'est pas aujourd'hui de mener une politique industrielle de sauvetage ou de mise sous perfusion. L'Union souhaite investir dans des projets innovants et dans des industries compétitives mais la compétitivité s'acquiert avec un effort de tous les acteurs. Pour notre part, notre rôle est de créer un environnement favorable à l'investissement, à l'innovation et à la compétitivité de nos entreprises.

Première action de l'Union, à cette fin : trouver un certain équilibre entre régulation communautaire et activité économique. Il me semble bon en effet de ne pas écraser nos entreprises sous le poids des règles, comme on le reproche souvent à la Commission. Dans le même temps, il me semble nécessaire et sain de réguler la concurrence et d'encourager les aides au sauvetage d'entreprises viables. C'est, je crois, la première responsabilité de l'Union.

La seconde responsabilité de l'Union est d'engager toute son énergie pour mettre en œuvre les stratégies de Lisbonne et de Göteborg. Après un temps de latence, l'Union doit urgemment mettre en place des mesures concrètes pour tenir les objectifs de compétitivité et de croissance durable.

La Commission européenne a adopté en février une proposition pour la prochaine budgétaire qui la met précisément à la hauteur de ses ambitions. Plus pour l'emploi, plus pour l'environnement, plus pour la recherche et plus pour la cohésion. Bref, plus d'investissement pour la croissance, à un coût de 1,11% du revenu brut moyen européen, qu'il convient de comparer au budget fédéral américain (qui avoisine les 20% de leur revenu national brut). Comme vous le savez, certains Etats membres trouvent notre proposition trop généreuse, mais vous l'avez compris sa valeur ajoutée ne fait aucun doute. Ils devront donc se résoudre à privilégier les investissements, s'ils veulent réellement engager l'Union sur le chemin de la compétitivité. Et je crois sincèrement que cette mobilisation budgétaire est à notre portée.

Elle ne sera cependant pleinement efficiente que si l'on associe les territoires à cet effort en faveur du renouveau industriel. J'aimerais à ce titre appeler votre attention sur deux éléments essentiels concernant les territoires :

- Premier élément : je parle bien de tous les territoires de l'Union. Il n'est en effet plus acceptable que les investissements se concentrent sur certaines parties du territoire européen. Le match se joue aujourd'hui partout et nous devons le gagner tous ensemble. Nous avons besoin de toutes les énergies.
- Deuxième élément : on n'a trop souvent cantonné les régions à un rôle de redistribution. Or, dans la réalité, ce sont les territoires qui contrôlent en Europe quelques leviers essentiels de l'environnement de nos entreprises. Je pense aux aides aux entreprises, aux infrastructures de transport, à l'enseignement supérieur par exemple. Comme peuvent le confirmer ceux d'entre vous qui travaillent pour les agences de développement régional, il s'agit en fait d'une question de bonne gouvernance. Nous ne gagnerons pas le défi de la compétitivité sans un partenariat renforcé avec les territoires. La compétitivité de l'Union passe par celle de ces régions.

C'est pourquoi la Commission a proposé dans son troisième rapport sur la cohésion (adopté le 18 février) d'apporter sa contribution à l'édifice, en ciblant mieux les priorités de sa politique de cohésion. Trois grandes orientations devraient guider son action au niveau régional pour la prochaine génération de fonds structurels : la convergence, la compétitivité et l'emploi, et la coopération régionale. Nous allons réduire les disparités entre les territoires de l'Union, soutenir les investissements dans les domaines de l'innovation et encourager les projets transnationaux ou transrégionaux. Le tout, en tenant compte de la spécificité des territoires de l'Union (villes, régions ultrapériphériques, zones à handicap naturel, à faible densité de population, etc.). La diversité de nos territoires constitue un avantage comparatif indéniable de l'Union dans l'économie globale de la connaissance. Nous devons maintenant bien l'exploiter.

Conclusion

J'aimerais pour conclure vous dire à nouveau combien la Commission à conscience de sa responsabilité dans ce match pour une meilleure compétitivité de l'Union dans l'arène mondiale.

Mais je crois que tous nos efforts pour conforter l'économie européenne seront vains, si les responsables nationaux et locaux ne s'engagent pas avec nous dans un effort équivalent de réformes structurelles. C'est à ce prix que la compétitivité de notre économie européenne pourra être assurée. Le nouveau programme de cohésion doit susciter un véritable élan réformiste dans l'Union et dans chaque Etat membre, avec la passion d'offrir au monde un modèle européen fait à la fois de dynamisme et de solidarité.